

[marches-securises.fr](https://marches-securises.fr)

PUBLICATION

## ÉTABLISSEMENT



**Communauté de Communes  
des Pays du Sel et du  
Vermois (54)**  
3 rue louis majorelle  
54210 Dombasle sur meurthe

**AVIS DE MARCHÉ  
SERVICES****Organisme acheteur**

C.C. des Pays du Sel et du Vermois, Luc BINSINGER, 3 rue louis majorelle, 54110 Dombasle sur meurthe, pays\_ISO3166\_FRA. Tel : +33 383452332. E-mail : s.walcker@cc-seletvermois.fr.

**Adresse(s) internet**

Adresse générale de l'organisme acheteur : <http://www.cc-seletvermois.fr/>  
Site du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**Objet du marché**

Etude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets sur le territoire de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois

**Lieu d'exécution**

Territoire de la CCPSV 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE

**Caractéristiques****Type de procédure :**

Procédure adaptée.

**Caractéristiques principales :**

Etude préalable à l'instauration d'un dispositif de tri à la source des biodéchets sur le territoire de la Communauté de Communes des Pays du Sel et du Vermois

Prestations divisées en 3 phases :

- 1 - mise à jour du diagnostic territorial suivie par une proposition de scénarios
- 2- étude de 2 à 3 scénarios retenus (avec sous propositions)
- 3- approfondissement du scénario retenu et définition du plan d'actions

**Des variantes seront prises en considération : Non**

**Division en lots : Non**

**Durée du marché ou délai d'exécution**

Durée en mois : 15 (à compter de la date de notification du marché).

**Date limite de réception des offres ou des demandes de participation**

**Jeudi 10 septembre 2026 - 12:00**

**Délai minimum pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre**

**Durée en jours : 120** (à compter de la date limite de réception des offres).

**Date prévisionnelle de début des prestations (fournitures/services)**

01 octobre 2026

**Conditions relatives au marché****Cautionnement et garanties exigés**

voir règlement de consultation

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent**

voir règlement de consultation

**Forme juridique que devra revêtir le groupement d'opérateurs économiques attributaire du marché**

voir règlement de consultation

**Unité monétaire utilisée : Euro.**

**Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat**

**Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :**

- Copie du ou des jugements prononcés, si le candidat est en redressement judiciaire (si ces documents ne sont pas déjà demandés dans le cadre du formulaire DC2, ci-après).
- Déclaration sur l'honneur du candidat justifiant qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2141-1 à L. 2141-5 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2141-10 du code de la commande publique ou, pour les marchés publics de défense ou de sécurité, qu'il n'entre dans aucun des cas d'interdiction de soumissionner obligatoires prévus aux articles L. 2341-1 à L. 2341-3 ou aux articles L. 2141-7 à L. 2341-5 du code de la commande publique (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après)
- Déclaration sur l'honneur du candidat attestant qu'il est en règle, au cours de l'année précédant celle au cours de laquelle a lieu le lancement de la consultation, au regard des articles L. 5212-1, L. 5212-2, L. 5212-5 et L. 5212-9 du code du travail, concernant l'emploi des travailleurs handicapés (si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).
- Si le candidat est établi en France, une déclaration sur l'honneur du candidat justifiant que le travail est effectué par des salariés employés régulièrement au regard des articles L. 1221-10, L. 3243-2 et R. 3243-1 du code du travail dans le cas où le candidat emploie des salariés, conformément à l'article D. 8222-5-3° du code du travail) si cette déclaration n'est pas déjà demandée dans le cadre du formulaire DC1, ci-après).

#### **Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :**

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles (renseignements à inscrire dans le formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration appropriée de banques ou preuve d'une assurance pour les risques professionnels (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Bilans ou extraits de bilans, concernant les trois dernières années, des opérateurs économiques pour lesquels l'établissement des bilans est obligatoire en vertu de la loi (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Présentation d'une liste des principales fournitures ou des principaux services effectués au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les livraisons et les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Indication des titres d'études et professionnels de l'opérateur économique (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature (déclaration à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- En matière de fournitures et services, une description de l'équipement technique, des mesures employées par l'opérateur économique pour s'assurer de la qualité et des moyens d'étude et de recherche de son entreprise (document à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Certificats de qualifications professionnelles (documents à fournir en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public). La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat.
- Formulaire DC1, Lettre de candidature - Habilitation du mandataire par ses co-traitants (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-candidat-dc1-dc2-dc3-dc4>).
- S'il s'appuie, pour présenter sa candidature, sur les capacités professionnelles, techniques et financières d'autres opérateurs économiques, le candidat produit les mêmes documents concernant cet opérateur économique que ceux qui lui sont exigés par l'acheteur public. Le candidat doit également apporter la preuve que chacun de ces opérateurs économiques mettra à sa disposition les moyens nécessaires, pendant toute la durée d'exécution du marché public ou de l'accord-cadre (documents à produire en annexe du formulaire DC2, si celui-ci est demandé par l'acheteur public).
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

#### **Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT1) :**

- Les pièces prévues aux articles D. 8222-5 ou D. 8222-7 et D. 8222-8 du code du travail.
- Si l'attributaire est établi en France, les attestations et certificats délivrés par les administrations et organismes compétents prouvant qu'il a satisfait à ses obligations fiscales et sociales ou un état annuel des certificats reçus (formulaire NOT12).
- Si l'attributaire est établi dans un Etat autre que la France, un certificat établi par les administrations et organismes du pays d'origine. Lorsqu'un tel certificat n'est pas délivré par le pays concerné, il peut être remplacé par une déclaration sous serment, ou dans les Etats où un tel serment n'existe pas, par une déclaration solennelle faite par l'intéressé devant l'autorité judiciaire ou administrative compétente, un notaire ou un organisme professionnel qualifié du pays.
- Si les documents fournis par le candidat ne sont pas établis en langue française, ils doivent être accompagnés d'une traduction en

français, certifiée conforme à l'original par un traducteur assermenté.

### **Critères d'attribution**

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération.

- 1: 1 valeur technique 60%
- 2: dont 1.1 présentation de l'équipe 10%
- 3: dont 1.2 note méthodologique 35%
- 4: dont 1.3 livrables 15%
- 5: 2 prix des prestations 35%
- 6: 3 délai de réalisation 5%

### **Autres renseignements**

#### **Numéro de référence attribué au marché par l'organisme acheteur**

2026/005

#### **Renseignements complémentaires :**

Une négociation sera organisée sous forme d'audition en présentiel et d'écrits via le profil acheteur.

La durée du marché ne se confond pas avec les délais d'exécution définis par phase.

Le marché commence à compter de sa notification, il prend fin lors de la survenue de l'évènement suivant : approbation par le conseil communautaire du scénario et son plan d'actions, réception sans réserve des prestations objet du marché. La durée globale du marché est estimée à 15 mois.

Les délais d'exécution correspondant aux différentes phases de la mission seront proposés par le candidat sans que ces derniers n'excèdent toutefois le délai maximum global imposé par le maître d'ouvrage.

Les délais d'exécution maximum sont fixés pour chaque phase :

- Phase 1 : 5 mois
- Phase 2 : 3 mois
- Phase 3 : 3 mois

Les sous critères de choix des offres sont précisés à l'article 9.1 du règlement de consultation.

#### **Conditions de remise des offres ou des candidatures**

<https://www.marches-securises.fr>

### **Adresses complémentaires**

#### **Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif et technique peuvent être obtenus :**

Communauté de communes des pays du sel et du vermois 3 rue Louis Majorelle , à l'attention de via le profil acheteur , 54110 DOMBASLE SUR MEURTHE, FRANCE.

#### **Adresse auprès de laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

, à l'attention de via le profil acheteur , , FRANCE.

#### **Adresse auprès de laquelle le cahier des charges et les documents complémentaires (y compris des documents relatifs à un dialogue compétitif et un système d'acquisition dynamique) peuvent être obtenus :**

, à l'attention de via le profil acheteur , , FRANCE.

### **Date d'envoi du présent avis**

09 juillet 2026